

**Bureau municipal :**

Téléphone 775-7050  
Télécopieur 775-5672  
Cellulaire 725-8940

**Horaire** 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web :

[www.sainte-flavie.net](http://www.sainte-flavie.net)

**Membres du conseil :**

Maire Damien Ruest  
Siège 1 Rose-Marie Gallagher  
Siège 2 Sophie Guimond  
Siège 3 Michel Hudon  
Siège 4 Jean Guimond  
Siège 5 Julie Fortin  
Siège 6 Gilberte Lecours

**Séances du Conseil :**

1<sup>er</sup> mardi du mois à 19 h 30

**Bibliothèque municipale :**

Téléphone 775-7050, poste 139  
Horaire : Lundi et mercredi 19 h à 20 h  
Samedi 13 h à 14 h

**Personnel :**

Directrice générale Francine Roy  
Directrice adjointe Hélène Théberge  
Adjointe administrative Marie-Ève Bouchard  
Inspectrice en urbanisme Marie-Berline Deschênes  
Contremaître Richard Larrivée  
Inspecteur municipal Frédéric Richard  
Inspecteur adjoint Gaétan Bélanger  
Resp. des espaces verts Christine Poirier  
Journalier Robert Campion  
Concierge Dany Plante

**Responsables des organismes de la municipalité :**

Artistes en Fête Monique Claveau 775-5408  
Assemblée de fabrique Laurent Desrosiers 775-5030  
Club de l'âge d'or Marie Chouinard 775-6176  
Comité de l'Amitié Stella Gaudreault 775-5138  
Bibliothèque Liz Fortin 775-7050  
Comité de la chorale Carmen Blanchette 775-2220  
Galerie d'Art André Viens 775-4441  
Comité développement 775-7050  
Comité de la pastorale Jocelyne Duchesne 775-8931  
Habitations  
Portes de la Gaspésie Jean-Robert Cazes 775-4767  
Loisirs Eve Charbonneau 775-8655  
Villa Vents et Marées Synthia Boucher 785-1800



# La Marée

Volume 25, no.2, 23 février 2011

## Grandes marées

Depuis les grandes marées, la Municipalité effectue toutes les représentations possibles à différents niveaux afin d'aider les citoyens qui ont subi des dommages que ce soit aux résidences, aux terrains, aux commerces et aux résidences secondaires. Suite à une première rencontre avec Mme Danielle Doyer, députée de Matapédia, un comité s'est mis à l'œuvre afin de documenter les situations vécues. Nous tenons à préciser que l'aide que la Municipalité peut offrir est d'ordre collectif.

Si des gens vivent des situations personnelles difficiles telles l'insomnie, l'anxiété accrue ou autres émotions perturbantes, nous vous rappelons que le CLSC peut vous aider. Le numéro à rejoindre est le 418 775-7261 poste 4243.

Au niveau des problèmes financiers, l'ACEF (Association d'économie familiale Rimouski-Neigette et Mitis) peut faire des consultations. Le numéro à rejoindre est le 418 723-0744. De plus, l'organisme « La Cigogne » offre son aide pour vous procurer des meubles, des vêtements et des accessoires de toutes sortes pour la maison. Les articles sont usagés. Vous pouvez contacter madame Ginette Bérubé, directrice au 418 775-4713 ou Marie et François Fournier au 418 775-4707.

## Semaine de relâche

**LUNDI 7 mars :** Glissade au Parc Beauséjour

- Lieu de départ et d'arrivée : Centre municipal Léon-Gaudreault
- Transport gratuit
- Inscription obligatoire avant le vendredi 4 mars
- Minimum de 20 participants sinon l'activité sera annulée.
- Les enfants d'âge primaire doivent être accompagnés par un parent.

**SAMEDI 12 mars :** Soirée « Feu de joie »

- Lieu : Centre municipal Léon-Gaudreault
- Heure : 19 h

**Glissade au Mon Joli Motel et animation à la patinoire toute la semaine.**

**Venez profiter des belles journées d'hiver!**



## AGENDA

Organisme	Activités	Lieu et Dates
Bibliothèque Olivar-Asselin	Heures d'ouverture	Centre culturel
	Lundi et mercredi	19 h à 20 h
	Samedi	13 h à 14 h
Club des Bons Vivants (FADOQ)	Palet, cartes, dards	22 février, 13h Centre municipal
	Bingo	1er mars, 13h Villa Vents et Marées
	Pétanque	8 mars, 13h Centre municipal
	Soirée sociale	11 mars, 20 h Centre municipal
	Cartes	15 mars, 13 h Villa Vents et Marées
Artistes en Fête	Assemblée générale annuelle	16 mars à 19h30 au Centre culturel du Vieux Presbytère
Patinoire	Mercredi au vendredi	18h à 21h
	Samedi	13h à 16h et 18h à 21h
	Dimanche	13h à 16h

## Un fantôme à la bibliothèque Olivar-Asselin Appel aux lecteurs

La bibliothèque Olivar-Asselin de Sainte-Flavie (BOA) fait appel à tous pour contrer le fantôme qui sévit dans ses locaux. Depuis quelques semaines, il semble que l'esprit malcommode qui hante les lieux ait beaucoup de difficultés à s'habituer à une moindre fréquentation durant la froidure de l'hiver. Il est espiègle et devient insupportable.

Après des échanges avec les esprits autour de la grande table ronde, les bénévoles de la bibliothèque ont obtenu l'assurance d'une accalmie de la part de ce fantôme à **condition que les jeunes et leurs parents ou grands-parents viennent emprunter des livres plus souvent.**

Les bénévoles ont grandement et immédiatement besoin de calme pour s'habiller à l'utilisation du nouveau logiciel Symphony et préparer d'autres activités et services qu'ils veulent développer.

C'est pourquoi, en **appréciation de votre visite** et pour **favoriser les activités familiales**, la bibliothèque Olivar-Asselin offrira :

— une **carte familiale annuelle du CLAC**  
— des **billets pour assister à un match de l'Océanic : 2 paires pour le samedi 12 mars 2011** qu'elle fera tirer au sort à partir des coupons de participation cumulés par les usagers.

Une paire de billets pour le match l'Océanic du 19 février a été gagné par madame Gemma Gagnon.

Les autres détails pour les tirages sont affichés à la bibliothèque qui est ouverte les **lundis et mercredis de 19 h à 20 h** et les **samedis de 13 h à 14 h**. La carte de membre est gratuite pour tous.

La bibliothèque Olivar-Asselin remercie le CLAC, la Caisse Desjardins de Mont-Joli et les visiteurs à venir, pour leur précieux soutien.

## Exposition de photo sur les grandes marées

Suite à la tempête du 6 décembre 2010, le CDSE veut réaliser une exposition de photos sur l'événement. Cette exposition sera présentée à l'été 2011 à la Galerie d'Art du Vieux Presbytère.

Le comité désire reprendre le même concept que lors du déluge du Saguenay, où l'événement fait maintenant partie de l'histoire et l'exposition sur l'événement attire chaque année plusieurs visiteurs.

Vous pouvez donc faire parvenir vos photos de la tempête ou d'autres photos que vous jugez pertinentes : avant et après la tempête, etc.. Nous vous demandons de choisir 3 photographies maximum et de nous les transmettre sur CD. Si vous possédez des vidéos, vous pouvez également nous les faire parvenir.

CDSE : Exposition de photos  
775, route Flavie-Drapeau  
Sainte-Flavie, Québec  
G0J 2L0

Merci de votre collaboration.



## Artistes en Fête: Avis de convocation

Vous êtes, par la présente, invités à l'**Assemblée générale annuelle d'Artistes en Fête**. Cette assemblée se tiendra mercredi le **16 mars 2011, à 19 h 30** à la Galerie d'Art du **Vieux-Presbytère** de Sainte-Flavie.

Les points suivants seront à l'ordre du jour lors de cette assemblée :

Rapport de l'édition 2010  
Rapport financier annuel au 31 décembre 2010  
Modifications proposées aux règlements généraux par le conseil d'administration.  
Élections au conseil d'administration

Les administrateurs sortant sont : Mesdames Monique Claveau, Céline Provencher, Annick D'Astous ainsi que Monsieur Réal Leclerc. Par ailleurs, les modifications proposées aux règlements généraux seront expédiés à tous les membres avant la date de l'assemblée.

Bienvenue à toutes et tous !

Monique Claveau, présidente

Gaston Bergeron, coordonnateur

## AVIS PUBLIC : Dépôt du rôle de perception

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Francine Roy, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Sainte-Flavie :

**QUE** le rôle de perception de la Municipalité de Sainte-Flavie pour l'exercice financier 2011 préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité et comprenant les taxes foncières générales et spéciales, la tarification pour les services d'aqueduc et d'égout ainsi que la tarification pour les matières résiduelles, a été déposé à mon bureau au Centre municipal Léon-Gaudreault, 775, route Flavie-Drapeau, où les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

**QUE** l'envoi des comptes de taxes sera effectuée au plus tard le 28 février 2010.

**QUE** les personnes inscrites audit rôle de perception sont requises d'acquitter leurs comptes de taxes selon les modalités indiquées sur le compte.

**QU'**un intérêt au taux fixé par le conseil est chargé sur les comptes passant la date d'échéance indiquée sur la facture.

**QUE** les contribuables qui n'auraient pas reçu leurs comptes de taxes peuvent en obtenir une copie au bureau municipal de Sainte-Flavie.

**DONNÉ** à Sainte-Flavie, ce 23e jour de février 2011.

FRANCINE ROY,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière